

Compte rendu du comité directeur de l'ACKVL
Mercredi 12 Décembre 2018
Centre aquatique de St Jean de la Ruelle

Membres présents : Thierry Gérardin, Thomas De Boysson, Christophe Leconte, Steve Bruniquel, Nicolas Leconte, Fabien Tournadre, Christian Leconte, Sandrine Pasquiel, Paul Tallet-Pinet et Childéric Thoreau

Membre excusé : Stéphane Leconte

Secrétaire de séance : Jacques Précigout

Début de séance : 19h05

• **Saison estivale**

- Comme promis lors de la séance précédente, Paul résume l'actif/passif de notre bilan financier concernant la saison estivale 2018. Celui-ci annonce un chiffre d'affaires autour de 47000 € et un bénéfice net légèrement supérieur à 20000 €. Tous les détails seront fournis lors de notre prochaine assemblée générale le 2 février prochain.
- Faute de temps, l'inventaire des Brios a été remis à une date ultérieure. Cependant, Thierry a récupéré la clé du garage au square Jules Ferry et tous les bateaux présents sur les remorques du club ont été rangés, ainsi que les 98 pagaies présentes. Les clés du garage seront stockées dans la boîte à clés située à la base de St Jean de la Ruelle.
- Concernant l'entretien des remorques, Thierry a repeint la remorque rouge, mais la peinture utilisée était de mauvaise qualité ou inappropriée, ce qui nécessitera de le refaire avant la saison prochaine. Il est prévu que Christophe et Christian poncent et dégraissent les deux remorques en questions pour que celles-ci soient ensuite repeintes vers le mois d'avril prochain.
- Les test des gilets est prévu au printemps prochain. Fabien est toujours en charge de récupérer des poids.
- Steve est aussi en charge d'acheter une roue de secours pour chaque remorque. Celles-ci seront stockées dans les camions afin d'éviter de se les faire voler.

• **Calendrier**

Pour les 3 prochains mois, voici les compétitions et sorties prévues (organisateur entre parenthèses).

**Déplacements et inscriptions pris en charge.*

- **Compétitions Slalom**

- Sélectif régional à Lavault St-Anne les 26 et 27 janvier (Paul Tallet-Pinet)
- Coupe de France N2 à St Briec les 16 et 17 février 2019 (Fabien Tournadre)
- *Coupe de France N3 à Corbeil Essonne les 23 et 24 février (Yann Dhieux)
- *Coupe de France N2 à Châteauneuf/Cher les 9 et 10 mars (Fabien Tournadre)
- *Coupe de France N3 à Lavaut St-Anne les 30 et 31 mars (Jacques Précigout)
- *Coupe de France N1 à Cergy Pontoise les 2 et 3 mars (Fabien Tournadre)

- **Sorties Loisir**

- *Descente de la Drome (Mirabelle) du 19 au 22 Avril (Sandrine Pasquiel, Christophe Leconte et/ou Adeline Gérardin). **A noter que, dans le cas de cette sortie, seuls 30€ seront pris en charge sur les frais d'inscription.**
- Descente de la Sarthe le 23 Mars (Sandrine Pasquiel, Christophe Leconte et/ou Adeline Gérardin).
- Randonnée des glaçons à St Denis en Val (sortie club) le 22 décembre

- **Challenge Jeune**

- *Slalom à la piscine de Châteauroux le 2 février (Steve Bruniquel)

- **Compétition de kayak-polo à Orléans.**

- Au cours de la dernière réunion du comité départemental de Canoë kayak du Loiret (CDCK45), la proposition avait été faite d'organiser une compétition kayak polo le 14 janvier prochain à Montargis ou Orléans. Actuellement, nous n'avons aucun retour du club de Montargis et l'organisation de ce type de compétition sera compliquée au centre aquatique de St Jean de la Ruelle. Il a donc été décidé de ne pas organiser ce type de compétition pour 2019 à Orléans. Thomas a déjà mis au courant le comité départemental.

- **Location du garage de Fabien, place de la Bascule**

- Fabien Tournadre a récemment proposé de louer, à partir du mois d'avril, son garage situé tout près de la place de la Bascule à Orléans, et ce pour faciliter l'organisation des entraînements hebdomadaires slalom au pont Georges V et au pont Thinat. Sa proposition implique une location de 80€/mois par le comité départemental, ces 80€ étant remboursés par tous les clubs intéressés pour stocker des bateaux. Suite au vote du comité (6 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention), il a été décidé de louer la moitié du garage (40€/mois) avec le CKCO (qui avait déjà manifesté son intérêt) sans demander de contribution financière aux slalomeurs concernés.

- **Préparation de l'assemblée générale**

- Christophe et Jacques se proposent respectivement d'amener un video-projecteur et une rallonge électrique. Jacques est en charge d'envoyer les invitations.

- **Divers**

- Paul nous fait savoir qu'il devient difficile pour lui de gérer l'ensemble de la trésorerie et qu'il aimerait être secondé sur certaines tâches (remboursements, encaissements pour la saison estivale, etc.). Bien que Christophe se propose pour être trésorier adjoint, ce dernier sera élu à la suite de la prochaine assemblée générale.
- Christophe est en charge de contacter Stéphane pour acheter les vignettes Crit'air dont les camions vont avoir besoin pour circuler dans certaines villes de France.
- Toutes les inscriptions pour 2019 seront centralisées chez Christian. Nicolas et Christian sont en charge de les récupérer à St Denis en Val et St Jean de la Ruelle, respectivement.
- Un stage de perfectionnement de 3 jours sera proposé pour les vacances de Printemps à Tournon St Martin. Thomas sera le principal organisateur.
- Christian propose qu'une seconde remorque soit stockée à St Jean de la Ruelle pour assurer les séances du samedi. La petite remorque jaune sera transférée très prochainement.
- Suite au problème d'utilisation du camion rouge intervenu après la course régionale d'Uzerche, Sandrine demande à clarifier l'utilisation et le lieu de parcage des camions. Après clarification de la situation par Paul, il s'est avéré qu'il s'agissait d'un *quiproquo*, et qu'il sera difficile d'éviter ce genre de problème à l'avenir. Nous rappelons donc aux organisateurs et utilisateurs des camions de s'assurer de la bonne communication (email, téléphone, etc.) de leurs organisations ou projets avant de les réaliser.
- Le créneau natation de 20h à 20h30 sera de nouveau disponible les mercredis soir à la piscine de St Jean de la Ruelle. Impliquant une ligne d'eau réservée à l'ACKVL, celui-ci avait été « grignoté » par les utilisateurs du créneau précédent. L'ensemble de la piscine est ensuite réservé à l'ACKVL à partir de 20h30, comme les années précédentes.
- La fiche faisant état des trajets effectués avec les véhicules personnels pendant la saison estivale a été perdue. Sandrine va donc la refaire avant de procéder aux remboursements.
- La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le jour de notre assemblée générale le 2 février 2019.

La séance est levée à 20h57